

L'ÉDITO

En ce début de printemps, les initiatives se multiplient au cœur des résidences.

À travers ce numéro, Deux Fleuves Rhône Habitat met en lumière des actions concrètes qui participent à la qualité de vie au quotidien.

À Brignais, l'engagement des jeunes dans une opération de nettoyage illustre l'importance de l'implication de chacun et chacune pour préserver un cadre de vie agréable. Cette mobilisation fait écho aux bons gestes du quotidien, notamment en matière de gestion des encombrants, pour maintenir des résidences propres et limiter les coûts qui sont supportés par l'ensemble des locataires.

“

Le cadre de vie est l'affaire de tous et toutes : chacun et chacune peut agir, au quotidien, pour des résidences plus agréables et plus sûres.

Cette qualité de service repose aussi sur une présence renforcée au plus près de vous. Les missions des employés et employées d'immeuble s'inscrivent pleinement dans cette volonté de proximité, essentielle pour entretenir les résidences et maintenir un lien direct avec les locataires.

La sécurité dans les logements reste une priorité. Les détecteurs de fumée, obligatoires, sont des équipements essentiels pour alerter à temps et sauver des vies.

Préserver son cadre de vie, assurer sa sécurité : ces enjeux concernent chacun et chacune d'entre nous.

Guillaume RIO
Directeur général
de Deux Fleuves Rhône Habitat



EN BREF...

À La Compassion, les jeunes s'engagent pour leur quartier

Le mercredi 18 mars, une opération de piquetage, organisée et soutenue par Deux Fleuves Rhône Habitat en partenariat avec l'association AJD et la Ville de Brignais, s'est tenue dans le quartier de la Compassion à Brignais.

Dans le cadre d'un chantier jeunes, des adolescents du quartier se sont mobilisés pour ramasser les déchets et contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Équipés de gants et de sacs, ils ont parcouru les abords des résidences et les espaces extérieurs pour ramasser les déchets et mégots.



Plusieurs enfants du quartier, curieux et déjà sensibilisés aux bons gestes, se sont joints spontanément à l'opération.



Cette action, à la fois citoyenne et pédagogique, permet de sensibiliser concrètement aux enjeux de propreté et de respect des espaces communs. Elle rappelle aussi que chacun et chacune, à son échelle, peut agir au quotidien pour préserver un cadre de vie agréable pour tous et toutes.

Employé-e d'immeuble, pourquoi pas vous ?



Deux Fleuves Rhône Habitat recrute des employé-es d'immeuble.

Présents chaque jour dans les résidences, les employé-es d'immeuble jouent un rôle essentiel au service des locataires : entretien des parties communes, petites interventions techniques, veille au bon

fonctionnement des équipements... Des actions pour contribuer concrètement à un cadre de vie propre, sûr et agréable.

Leur mission ne s'arrête pas là : contacts de proximité, ils et elles assurent aussi le lien avec les habitant-es, relaient les informations et participent à la vie de la résidence, en lien avec les équipes en agence.

Un métier utile, varié et humain, accessible à celles et ceux qui aiment le contact et le travail de terrain. Et si c'était votre prochain défi ?

Consultez nos offres d'emploi sur :
rhonehabitat.fr

ou via le QR code





EN ACTIONS

🔦 DéTECTEURS de fumée : un geste simple qui sauve des vies



Chaque logement doit être équipé d'un détecteur de fumée en état de fonctionnement. Ce dispositif est obligatoire et constitue un élément essentiel pour votre sécurité et celle de vos proches. En cas d'incendie, le détecteur permet d'être alerté rapidement, notamment la nuit, et de réagir à temps.

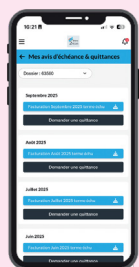
L'entretien, ainsi que le remplacement si nécessaire, relèvent de l'occupant du logement.

Quelques gestes simples pour garantir l'efficacité des détecteurs :

- vérifiez régulièrement que votre détecteur fonctionne (bouton test)
- remplacez les piles dès qu'un signal sonore se déclenche
- ne retirez jamais les piles, même temporairement
- veillez à ce que le détecteur reste bien fixé et ne soit pas obstrué
- dépoussiérez-le régulièrement (grille et capteur) pour éviter les déclenchements intempestifs
- remplacez le détecteur tous les 10 ans (durée de vie moyenne indiquée par le fabricant)

Un détecteur mal entretenu ou sans pile ne pourra pas remplir son rôle. La sécurité commence par des gestes simples du quotidien, à la portée de tous et toutes : vérifier et entretenir son matériel régulièrement renforce votre protection et celle de vos proches.

🔦 Toutes les infos dans votre poche !



Téléchargez l'application mobile de l'agence en ligne sur rhonehabitat.fr

ou via le QR code



🔦 Encombrants : adoptons les bons réflexes

Les objets volumineux (meubles, électroménager, matelas, etc.) ne doivent pas être déposés dans les parties communes, au pied des immeubles ou dans les locaux poubelles.

Ces dépôts sauvages dégradent le cadre de vie, gênent la circulation et peuvent poser des problèmes de sécurité.

Ils ont aussi un coût important : leur enlèvement nécessite des interventions spécifiques, financées par l'Office et donc indirectement par l'ensemble des locataires.

Concrètement, cela représente chaque année plusieurs dizaines de milliers d'euros qui pourraient être consacrés à d'autres améliorations du cadre de vie, utiles à tous et toutes. C'est aussi du temps mobilisé par les équipes au détriment d'autres actions de proximité.

Quelques bons réflexes :

- utilisez les déchèteries de votre commune ou de votre communauté de communes : leur accès est gratuit et encadré,
- des collectes spécifiques peuvent également être organisées selon les territoires : n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie pour connaître les modalités,
- privilégiez le don ou la réutilisation pour les objets en bon état. Vous pouvez vous rapprocher des ressourceries, associations ou magasins de seconde main. C'est une solution utile, solidaire et écologique.

Ensemble, adoptons les bons gestes pour préserver un cadre de vie agréable, limiter les coûts inutiles et améliorer le quotidien de tous et toutes.

